

Leçon 7: Le processus électoral



QUESTIONS GUIDES

- 1 Est-il important de voter?
- 2 Où, quand et comment vote-t-on aux élections fédérales?
- 3 Comment Élections Canada assure-t-il l'intégrité des élections?

APERÇU

Une démocratie saine repose sur des citoyennes et citoyens informés et engagés, qui font entendre leur voix en votant.

Dans la première partie de la leçon, les élèves réfléchiront aux différentes motivations qui poussent les jeunes à voter, puis discuteront de l'importance des programmes tels que le Vote étudiant à l'école. Ensuite, les élèves apprendront comment voter lors des élections fédérales : quelles sont les différentes façons de voter, comment marque-t-on correctement son bulletin de vote, qui peut voter aux élections, et pourquoi le vote est-il secret.

Dans la seconde partie, les élèves discuteront de l'intégrité des élections. Par le biais d'une activité de vérification des faits, ils déconstruiront des mythes courants à propos du processus électoral. Enfin, les élèves prépareront une courte présentation pour encourager les gens à voter aux élections fédérales.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de cette leçon, les élèves pourront :

- évaluer les différentes raisons de voter lors des élections;
- expliquer où, quand et comment voter aux élections fédérales;
- déconstruire des mythes courants sur les élections fédérales;
- utiliser des mots et des images de manière efficace pour transmettre leur message.

Astuces pédagogiques

- Vous pouvez adapter et combiner les activités selon les besoins de vos élèves. Veuillez noter que la leçon est divisée en deux parties et que les activités peuvent être réparties sur plusieurs périodes de cours.
- Montrez aux élèves à quoi ressemblent les bulletins de vote du Vote étudiant pour qu'ils sachent à quoi s'attendre le jour du vote. Les bulletins seront envoyés par CIVIX par la poste après la fin des nominations des candidats.
- Portez attention aux circonstances à la maison qui peuvent remettre en question les points de vue sur les élections et la participation démocratique (p. ex. la religion, les traditions, etc.)
- Il est important de reconnaître et de garder à l'esprit les obstacles qui peuvent empêcher des personnes ou des groupes de voter (p. ex. des facteurs historiques, la classe socio-économique, la langue, la situation des personnes nouvellement arrivées).

Matériel

- Vidéo « Pourquoi est-ce important de voter »
- Diaporama 7
- Activité 7.1 en format numérique ou papier
- Tous les documents en format numérique, les vidéos et les diaporamas sont disponibles au voteetudiant.ca/canada sous *Ressources pédagogiques*.

PREMIÈRE PARTIE

Introduction

1. Montrez la vidéo « Pourquoi est-ce important de voter » aux élèves.
2. Donnez-leur quelques minutes pour réfléchir aux réponses données par les jeunes dans la vidéo, puis demandez-leur d'écrire une raison pour laquelle ils trouvent que voter est important.
3. Demandez aux élèves de partager leurs réflexions avec une ou un camarade de classe.
Questions guides :
 - Quelle raison vous a semblé être la plus intéressante dans la vidéo?
 - Pourquoi pensez-vous que certaines personnes choisissent de voter?

4. Avec toute la classe, discutez des motivations qui poussent certaines personnes à voter, ainsi que des effets de l'abstention. Questions guides :
 - Que pourrait-il se passer si tout le monde cessait de voter?
 - Que diriez-vous à une personne qui pense que son vote ne compte pas réellement?
5. Terminez la discussion en abordant l'importance de programmes tels que le Vote étudiant. Pensez-vous que le programme Vote étudiant est important, même s'il ne s'agit pas d'une « vraie » élection? Comment peut-il aider les élèves

Voici quelques éléments à souligner au cours de la discussion :

- **Démystifier le processus électoral :**
Le programme Vote étudiant permet de se pratiquer à voter et de se familiariser avec le processus de vote pour qu'il semble moins intimidant et plus simple.
- **Se préparer à voter pour plus tard :** Le programme Vote étudiant permet de prendre l'habitude de voter et de faire entendre sa voix.
- **Faire entendre la voix des jeunes :** Même si votre vote ne comptera pas dans les résultats de l'élection officielle, les personnes élues prêtent attention aux résultats du Vote étudiant. Cela leur montre ce qui préoccupe les jeunes et peut les aider à prendre des décisions.

Notions essentielles

1. À l'aide du Diaporama 7, passez en revue certains aspects clés du vote lors des élections fédérales.
 - Pourquoi le vote se fait-il à bulletin secret?
 - Qui organise les élections fédérales au Canada?
 - Qui peut voter aux élections fédérales?
 - Quelles sont les différentes façons de voter?
 - Comment faut-il marquer son bulletin de vote?
2. Montrez aux élèves à quoi ressemblent les bulletins de vote du Vote étudiant (ils seront envoyés par la poste après la fin des nominations des candidats) et montrez-leur comment les marquer correctement. Les élèves peuvent utiliser un crochet, un X, ou toute autre marque indiquant leur choix. Rappelez-leur qu'ils ne peuvent voter pour qu'une seule personne; leur vote ne pourra pas être pris en compte autrement.

DEUXIÈME PARTIE

Pour aller plus loin

1. Avec toute la classe, discutez de l'intégrité des élections. Assurer l'intégrité des élections, c'est assurer que le processus qui nous permet de choisir les personnes qui nous représentent soit équitable, et sécurisé.
 - Qu'est-ce qu'implique une élection équitable, fiable et sécurisée? Pistes de réponses :
 - Chaque vote est traité de la même façon.
 - Aucune personne admissible n'est exclue du processus de vote.
 - Chaque personne candidate doit suivre les mêmes règles.
 - Les électrices et électeurs peuvent choisir pour qui voter sans subir de pressions.
 - Les partis et les personnes candidates ne recourent pas à la tricherie.
 - Le processus de dépouillement des votes est complet et précis.
 - Pourquoi est-il important de faire confiance au processus électoral?
2. Expliquez aux élèves que des informations erronées sur les élections peuvent semer la confusion parmi les électrices et électeurs. Demandez aux élèves : quelles seraient les conséquences d'une rumeur faisant croire (à tort) qu'il faut avoir un passeport ou un permis de conduire valide pour pouvoir voter?
3. Expliquez aux élèves qu'ils auront pour mission de débusquer des mythes à propos du processus électoral.
 - a) Répartissez les élèves en équipes de deux et distribuez des copies de l'Activité 7.1.
 - b) Soulignez qu'Élections Canada, en sa qualité d'organisme indépendant et non partisan chargé de la conduite des élections, est la meilleure source d'information sur les élections fédérales.
 - c) Partagez le lien vers la page « ÉlectoFaits » d'Élections Canada et expliquez aux élèves qu'ils utiliseront cette source pour faire l'Activité 7.1. (Recherchez « ÉlectoFaits » sur le site Web elections.ca pour trouver la page).

- d) Faites un retour sur l'activité avec toute la classe.

Questions guides :

 - Qu'avez-vous appris à propos de l'intégrité des élections?
 - Pourquoi est-il important de vérifier les informations lorsque vous entendez parler des élections?
 - Comment pouvez-vous aider les autres à mieux comprendre le concept d'intégrité des élections?

Consolidation des acquis

En utilisant ce qu'ils ont appris sur le processus électoral et les élections, demandez aux élèves de créer une courte présentation pour encourager les individus à voter lors des élections fédérales.

Instructions :

- Les élèves choisissent le format de leur présentation (un discours, une affiche, une publication pour les réseaux sociaux, une vidéo, etc.)
- Leur présentation doit expliquer pourquoi il est important de voter et doit encourager les électrices et électeurs admissibles à voter.
- Encouragez la créativité et les messages positifs.
- Les élèves peuvent partager leur présentation avec la classe, l'afficher dans l'école (selon le format) ou encore la partager avec leur famille et leur entourage à l'extérieur de l'école.

Question guide :

- Si vous pouviez dire une seule chose pour convaincre une personne de voter, quelle serait-elle?

Instructions:

- Les élèves choisissent le format de leur présentation (un discours, une affiche, une publication pour les réseaux sociaux, une vidéo, etc.)
- Leur présentation doit expliquer pourquoi il est important de voter et doit encourager les électrices et électeurs admissibles à voter.
- Encouragez la créativité et les messages positifs.
- Les élèves peuvent partager leur présentation avec la classe, l'afficher dans l'école (selon le format) ou encore la partager avec leur famille et leur entourage à l'extérieur de l'école.

Question guide :

Si vous pouviez dire une seule chose pour convaincre une personne de voter, quelle serait-elle?

MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Le Bureau du directeur général des élections, connu sous le nom Élections Canada, est un organisme indépendant et non partisan établi par le Parlement. Élections Canada est responsable de l'organisation des élections générales fédérales, des élections partielles et des référendums. Il s'agit de la source d'information officielle sur le processus électoral fédéral.

Au Canada, le vote se déroule à bulletin secret, ce qui garantit la confidentialité du choix de chaque électrice et électeur. Seule la personne qui vote connaît son choix. Il est même illégal de prendre en photo un bulletin de vote rempli.

Vous avez le droit de voter à une élection fédérale au Canada si :

- Vous possédez la citoyenneté canadienne;
- Vous avez au moins 18 ans le jour de l'élection.

Il faut être inscrit sur la liste électorale afin de pouvoir voter lors de l'élection.

Si vous êtes éligible, vos coordonnées seront ajoutées au Registre national des électeurs. Ce dernier sert à créer la liste des électeurs pour chaque élection.

Si vous avez déménagé, que vous avez récemment obtenu la citoyenneté canadienne, si vous allez voter pour la première fois ou si vous étudiez loin de votre domicile, il se peut que vous ayez à apporter des changements à votre inscription. Vous pouvez consulter le site Web d'Élections Canada (www.elections.ca) pour vérifier, mettre à jour ou compléter votre inscription. Vous pouvez également vous inscrire au bureau local d'Élections Canada ou à votre bureau de vote au moment de voter.

Si vous êtes une électrice ou un électeur éligible et que votre nom figure sur la liste électorale, vous

recevrez une carte d'information de l'électeur par la poste. Cette dernière indique quand, où et comment voter.

Les électrices et électeurs peuvent choisir de voter de l'une des manières suivantes :

1. Le jour de l'élection
2. Le jour du vote par anticipation
3. Au bureau d'Élections Canada
4. Par la poste

Pour connaître les dates et heures précises du scrutin, consultez le site Web d'Élections Canada (www.elections.ca) pour obtenir des renseignements à jour.

Un **bulletin de vote** indique les noms des personnes candidates qui se présentent dans une circonscription électorale ainsi que leur appartenance à un parti politique, le cas échéant. Un espace est prévu à côté du nom de chaque personne candidate pour marquer son choix. Le bulletin de vote est valable tant qu'il indique clairement un seul choix. Le choix peut être signifié au moyen d'un \surd , d'un X, d'une case ombragée ou de tout autre indicateur clair.

Un **bulletin rejeté** est un bulletin de vote qui ne peut pas être comptabilisé dans les résultats de l'élection parce que le choix de l'électrice ou de l'électeur est accidentellement ou délibérément pas clair. Il peut s'agir de marquer le bulletin pour plus d'une personne candidate, même si des symboles différents sont utilisés; de classer les personnes candidates en ordre de préférence; de laisser le bulletin de vote vide (voter blanc) ou encore d'écrire son nom ou tout élément qui pourrait permettre d'identifier la personne qui vote.

Un **bulletin annulé** est un bulletin de vote qui a été conservé séparément et qui n'a jamais été placé dans l'urne parce qu'il a été marqué ou déchiré par erreur et échangé contre un nouveau bulletin. Lorsque cela arrive, le personnel électoral marque le bulletin comme étant annulé et le met de côté.

Le processus électoral fédéral comporte de nombreuses mesures de protection pour assurer l'intégrité et la sécurité des élections. En voici quelques-unes :

Mesures liées à l'identité des électrices et électeurs : Toute personne qui vote doit fournir une preuve d'identité et d'adresse. Cela garantit que seules les personnes admissibles votent et que chaque personne ne vote qu'une seule fois.

Mesures de protection du vote : Qu'il s'agisse de voter en personne ou par correspondance, des procédures strictes sont mises en place pour assurer la sécurité et la confidentialité des bulletins de vote.

Lorsqu'une personne vote par bulletin spécial, elle reçoit une trousse comprenant le bulletin de vote spécial, une enveloppe intérieure pour y mettre le bulletin et une enveloppe extérieure pour renvoyer le tout. Pour préserver le secret du vote, Élections Canada retire de l'enveloppe extérieure l'enveloppe intérieure contenant le bulletin. En séparant les enveloppes, il devient impossible d'associer une personne à son vote.

Pour le vote en personne, les bulletins de vote sont présentés dans des carnets et portent des numéros de série séquentiels uniques afin que seuls les bulletins de vote manipulés par les fonctionnaires électoraux soient déposés dans l'urne. Le talon portant le numéro de série est ensuite retiré du bulletin avant d'être déposé dans l'urne, afin qu'il ne soit pas possible de remonter jusqu'à l'électrice ou l'électeur.

Mesures liées au dépouillement du scrutin : Le ou la fonctionnaire électoral déplie chaque bulletin de vote et dit à voix haute le nom de la personne candidate marquée. Cela se fait sous le regard d'autres membres du personnel électoral, ainsi que devant les personnes candidates ou une personne qui les représentent. Des mesures sont également en place pour gérer la garde des bulletins de

vote et des urnes pendant et après une élection fédérale.

Mesures liées aux menaces des élections : Élections Canada collabore avec des organismes de sécurité pour surveiller et contrer les menaces potentielles (cyberattaques, campagne de désinformation et d'influence, ingérence, violence physique) afin de protéger le processus électoral.

Mesures liées au financement politique et à la publicité : La Loi électorale du Canada établit des règles et des obligations pour les entités politiques en matière de financement

et de publicité. Cela contribue à la transparence et à l'équité du processus et vise à prévenir toute influence indue de l'argent sur les élections.

Mesures liées aux urgences et aux incidents : Des mesures ont été mises en place pour faire face aux urgences et aux imprévus qui pourraient perturber le déroulement du scrutin.

Il ne s'agit là que de quelques mesures de protection qui contribuent ensemble à maintenir un système électoral équitable, transparent et sécuritaire au Canada.

Suivi de l'apprentissage

SECTION	QUESTIONS GUIDES POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT
Introduction	Est-ce que les élèves : <ul style="list-style-type: none">• peuvent identifier les raisons qui motivent les individus à voter?• comprennent l'intérêt et l'importance de participer au Vote étudiant?
Notions essentielles	Est-ce que les élèves : <ul style="list-style-type: none">• comprennent pourquoi le vote se fait à bulletin secret?• peuvent expliquer qui peut voter et quelles sont les différentes façons de voter?
Pour aller plus loin	Est-ce que les élèves : <ul style="list-style-type: none">• comprennent la notion d'intégrité des élections et son importance?• peuvent chercher et vérifier des informations sur le processus électoral?
Consolidation des acquis	Est-ce que les élèves peuvent produire un argumentaire convaincant pour encourager les gens à voter aux élections fédérales?

Mesures de soutien et d'adaptation

<p>Plans pédagogiques individuels</p>	<p>Modifications</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournissez les mots clés et leurs définitions à l'avance : <ul style="list-style-type: none"> – Bulletin secret – Carte d'information de l'électeur – Lieu de vote – Jour de l'élection – Vote par anticipation – Vote par correspondance – Bulletin spécial • Montrez la vidéo « Pourquoi est-ce important de voter » avant les discussions et les activités en classe. • Activez les sous-titres des vidéos. <p>Enrichissement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demandez aux élèves d'effectuer des recherches sur les différents rôles du personnel électoral le jour du vote (voir le Manuel des élections) ou demandez-leur de concevoir un plan pour organiser la Journée du Vote étudiant dans votre école.
<p>Apprenants et apprenantes de la langue française</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fournissez les mots clés et leurs définitions à l'avance (p. ex. bulletin secret, carte d'information de l'électeur, lieu de vote, jour de l'élection, vote par anticipation, vote par correspondance, bulletin spécial). • Montrez la vidéo « Pourquoi est-ce important de voter » avant les discussions et les activités en classe. • Activez les sous-titres des vidéos.
<p>Pédagogie inclusive</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Envisagez de demander aux élèves de créer leur présentation sur le vote dans leur langue maternelle afin de le partager avec les membres de leur famille. • Rappelez aux élèves que les personnes nouvellement arrivées, les adultes qui ont de la difficulté à lire, les personnes qui apprennent le français, celles en situation d'itinérance ainsi que d'autres groupes précis peuvent éprouver des difficultés supplémentaires à comprendre le système électoral ou à y participer. • Mettez l'accent sur les idées pour améliorer l'accès au vote et sur les avantages que notre société retire de l'écoute de voix différentes, et pas seulement sur les désavantages auxquels ces groupes peuvent faire face.
<p>Mesures d'accessibilité et d'adaptation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Si les élèves sont en distanciel, utilisez des modèles numériques et des outils en ligne pour faire le remue-ménages.